Réunion publique du 17 juillet 2026

Enquête publique relative à la régularisation du stade d'eau vive de L'Argentière-la-Bessée

La première réunion publique de l'enquête publique relative à la demande de régularisation du stade d'eau vive de L'Argentière-la-Bessée s'est tenue le **vendredi 17 juillet 2026**, de **19 h 00 à 20 h 00**.

Après l'ouverture de la réunion par le commissaire enquêteur, qui a rappelé le cadre de l'enquête publique, le déroulement de la procédure et les modalités de participation du public, la parole a été donnée à **M. le Maire**.

En introduction, M. le Maire a présenté ses excuses concernant la communication autour de cette première réunion publique et a indiqué que des actions complémentaires seraient mises en œuvre afin d'assurer une meilleure information du public pour la prochaine réunion. Il a ensuite présenté les principaux objectifs de la procédure de régularisation du stade d'eau vive.

Plusieurs intervenants ont ensuite apporté leur témoignage et leur expertise sur le fonctionnement et les enjeux du site.

M. Michel Baudry, à l'origine de la création du stade d'eau vive, a présenté l'historique de l'équipement et abordé plusieurs thèmes : l'entretien des ouvrages, leur évolution, la sécurité, la gestion des crues et les enjeux environnementaux. Il a indiqué que, selon les observations réalisées depuis la création du stade, la présence piscicole s'était développée et que le fonctionnement du stade ne perturbait pas les poissons. Il a également évoqué les retombées économiques directes et indirectes générées par les activités du stade, estimées à environ **7 millions d'euros**, ainsi que le rôle du **CRFCK** dans la formation et le développement des activités d'eau vive.

M. Franck Adisson, champion olympique de canoë-kayak, a rappelé l'importance sportive du stade d'eau vive, qui accueille régulièrement des compétitions nationales et internationales. Il a souligné les qualités naturelles du site, dont le fonctionnement ne nécessite pas de système de pompage, contrairement à certains bassins artificiels. Il a également proposé que de futurs travaux d'entretien puissent être facilités, notamment concernant la reconstruction des épis en enrochements et les opérations de curage localisées, et a indiqué qu'une contribution écrite serait transmise dans le cadre de l'enquête.

M. Florian Vigne, moniteur de kayak, a présenté le rôle du stade dans la formation des jeunes, notamment grâce à la section sportive canoë-kayak du collège de L'Argentière-la-Bessée. Il a expliqué les phénomènes naturels d'accumulation de matériaux dans le lit de la rivière et a souligné l'intérêt d'un entretien régulier afin de limiter les coûts futurs. Il a également rappelé les aménagements réalisés en préparation des Jeux olympiques de Paris 2024.

La réunion s'est déroulée dans un climat d'écoute et d'échanges constructifs. Les discussions ont principalement porté sur l'entretien du stade, son fonctionnement hydraulique, la sécurité, les enjeux environnementaux, le développement des activités sportives ainsi que les retombées économiques pour le territoire.

Quatre personnes ont assisté à cette première réunion publique, dont trois sont intervenues au cours des échanges.

Le commissaire enquêteur rappelle que l'enquête publique se poursuit pendant toute sa durée. Les observations et propositions peuvent être déposées sur le registre d'enquête, adressées par courrier ou par voie électronique selon les modalités précisées dans l'avis d'enquête. Les prochaines permanences et la seconde réunion publique permettront à chacun de s'exprimer et de contribuer à cette procédure.